



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-017-2020-07

PUBLIÉ LE 15 JUILLET 2020

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

IDF-2020-07-15-005 - Décision de délégation de signature du président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France - achats et marchés publics (4 pages)	Page 3
IDF-2020-07-15-003 - Décision de délégation de signature du président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France - dépenses et recettes (6 pages)	Page 8
IDF-2020-07-15-004 - Décision de délégation de signature du président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France - enseignement et formations (5 pages)	Page 15
IDF-2020-07-15-001 - Décision de délégation de signature du président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France - mise en concurrence et appel à propositions (2 pages)	Page 21
IDF-2020-07-15-002 - DÉCISION de délégation de signature du président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France - ressources humaines (5 pages)	Page 24

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

IDF-2020-07-09-013 - ARRÊTÉ N°2020-DRIEE-IdF-020 portant subdélégation de signature en matière administrative (6 pages)	Page 30
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-07-15-005

Décision de délégation de signature du président de la
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France - achats et marchés publics

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n°2016-360 (marchés publics) ainsi que l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concessions et son décret d'application n°2016-86 du 1^{er} février 2016,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1

De donner délégation de signature à Eric DEWILDE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures ainsi que de travaux d'un montant inférieur à 300.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur passation et exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Article 2

De donner délégation de signature à Yann BARANGER, directeur des achats, à effet de signer tous les accords-cadres et les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur passation et exécution pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Article 3

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT et tous les accords-cadres et les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 130.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à passation et l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Pierre-Lionel BRÉVINION, directeur adjoint, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 4

De donner délégation de signature à Claude COILLARD CHABIR, directeur des affaires juridiques à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur passation et exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Article 5

De donner délégation de signature à Jean-François MALLET, directeur du pilotage des systèmes d'information à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de fournitures informatiques y compris ceux conclus sur le fondement d'un accord cadre (marchés subséquents) d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur passation et exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Marie-Céline DORS, responsable du département pilotage et support de la filière, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions et dans la limite de leurs attributions.

Article 6

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT,
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT,
- marchés d'un montant inférieur à 90.000 € HT conclus sur le fondement d'un accord-cadre (marchés subséquents).

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des opérations
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Pascal DEGEUSE	responsable administratif, financier et logistique
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis		
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur des opérations
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET Valérie MARSAULT	directrice adjoint chargée de mission finances

Page 2 sur 4

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
directions générales et directions rattachées			
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directrice de l'inspection générale		
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service de l'information et de la représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA en charge du service de l'information et de la représentation des entreprises
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint de la CCI International IDF	Claudine DAGNET	directrice, adjointe au DGA en charge de la CCI International IDF du développement international
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Brigitte GRIMBERT	responsable du service Moyens généraux
Françoise GUERIN	directeur général adjoint en charge des ressources humaines	Jean-François ROMANET-PERROUX	directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage
Dominique RABILLER	directeur par intérim des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage		
Cécile ECALLE	directrice des relations internationales de la DGA ERF	Alexandre HOLLE	directeur adjoint
Christian CHENEL	directeur des admissions et concours		
écoles			
Jean MAIRESSE	directeur général de l'ESIEE	Pascal JACQUIN	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage		
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support
Nathalie BERRIAT	directrice de GOBELINS	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale
Marie-France ZUMOFEN	directrice de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Brigitte GRIMBERT	responsable du service moyens généraux
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	directeur adjoint chargé de l'administration générale responsable finances, achats et approvisionnements
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Éric DENOUX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LEMAIRE Sabrina FAINELLI	secrétaire général adjointe au secrétaire général en charge des finances
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	Caroline ROCANIÈRE	responsable administratif et financier

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020



Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-07-15-003

Décision de délégation de signature du président de la
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France - dépenses et recettes

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer :

1. les engagements de dépenses,
2. les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

dans les conditions définies ci-après :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
chambres de commerce et d'industrie départementales					
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER Denis DANG	directeur des opérations responsable administration finances logistique	société n° 1310 CF : tous	dépenses et recettes
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des Opérations	société n° 1380 CF : tous	dépenses et recettes
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL Pascal DEGEUSE	directrice des opérations responsable administratif, financier et logistique	société n° 1320 CF : tous	dépenses et recettes
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS Jean-Daniel GIL	directrice des opérations responsable pôle fonctionnel	société n° 1330 CF : tous	dépenses et recettes
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur des opérations	société n° 1340 CF : tous	dépenses et recettes
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET Valérie MARSALUT	directrice adjointe chargée de mission finances	société n° 1350 CF : tous	dépenses et recettes

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
directions générales et directions rattachées					
Jacques GARAU	directeur général délégué	Véronique ÉTIENNE-MARTIN	directrice du cabinet du président et du DG	société n° 1110 CF : C411, 2E07, 2E08, 2E16	dépenses et recettes
Jacques GARAU	directeur général délégué	Loïc CHOUIN	directeur projet Grand Paris	société n° 1110 CF : C411, 2E17, 2E18	dépenses et recettes
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directrice de l'inspection générale			société n° 1110 CF : C420	dépenses et recettes
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe	société n° 1110 CF : C403	dépenses et recettes
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service d'information et de représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA SIRE	société n° 1400 CF : tous	dépenses et recettes
Michèle BERNARD	directrice du service à l'entreprise			société n° 1400 CF : 2I17, 2I40, 2I65, 2I82, 2I83, 2I84, 2I85, 2I86, 2I87, 2N70 à 2N75	dépenses et recettes
Isabelle SAVELLI	responsable du pôle données Economiques et DATA			société n° 1400 CF : 2N64 à 2N69	
Sophie Mc CRACKEN	responsable vie institutionnelle			société n° 1400 CF : 2N61	
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	Claudine DAGNET	directrice, adjointe de la CCI international IDF	sociétés n° 1140 CF : tous	dépenses et recettes
Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur			société n° 1140 CF : 2I91	recettes
Laurence CARRARA	responsable du service foires et salons			société n° 1140 CF : 2I92	recettes
Estelle GILLOT-VALET	responsable du service département événements, réseaux et partenariats			société n° 1140 CF : 2I9D 2I93 2I9C	recettes
Jean-Michel JOLLY	responsable du service TFE TECH ET INDUSTRIE			société n° 1140 CF : 2I9F 2I94	recettes
Agathe PACARD	responsable TFE ART DE VIVRE SANTE AGROTECH			société n° 1140 CF : 2I9E 2I95	recettes
Xiao-Qing PELLEMELE	responsable du Comité d'échanges franco -chinois			société n° 1140 CF : 2I9C	recettes
Jean-Noël SCIACCA	responsable du service commercial			société n° 1140 CF : 2I19	recettes
Sophie LOGEOT	Responsable du pilotage numérique			société n° 1140 CF : 2I24	recettes

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
Gilles WURMSER	responsable du service actions sectorielles et réseaux			société n° 1140 CF : 2182	recettes
Hervé PARCINEAU	responsable du service affaires européennes et coopération internationale			société n° 1140 CF : 2184	recettes
Eric DEWILDE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim			sociétés n° 1910, 1920, 2910 CF : tous sociétés n° 1500, 1510 CF : tous	dépenses et recettes
Eric DEWILDE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim	Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	société n° 7050 CF : 6V01, 6V02, 6V03	dépenses et recettes
Thierry MENUET	responsable du service de prévention et des risques			société n° 1500 CF : 6P01	dépenses et recettes
Jean-François MALLET	directeur du pilotage des systèmes d'information	Marie-Cécile DORS	responsable département pilotage et support de la filière	société n° 1920 CF : tous société n° 1500 CF : C409	dépenses et recettes
Richard BENAYOUN	directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BRÉVINION	directeur adjoint	société n° 1500 CF : C404 sociétés n° 1910, 2910, 7030 CF : tous	dépenses et recettes
Yann BARANGER	directeur des achats			société n° 1500 CF : C418	dépenses et recettes
Claude COILLARD CHABIR	directrice des affaires juridiques par intérim			société n° 1500 CF : C402	dépenses et recettes
Claude COILLARD CHABIR	directrice des affaires juridiques par intérim	Catherine CHABOSSON	responsable du service des assurances	société n° 1500 CF : 6P02	dépenses et recettes
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Brigitte GRIMBERT	responsable du service moyens généraux	société n° 1510 CF : tous	dépenses et recettes
Christophe CHERIOT	gestionnaire moyens généraux Adolphe Julien et Yves Toudic			société n° 1510 CF : 2USB, 2USD	dépenses et recettes
Brigitte GRIMBERT	responsable du service moyens généraux	Jean-Pierre NICOLAS	responsable logistique Sécurité	société n° 1510 CF : 2USC, 2UST, 2USY	dépenses et recettes
Dimitri POATY	adjoint	Stéphane DESQUATREVAUX	responsable audio-visuel	société n° 1510 CF : 2USF	dépenses et recettes
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux			société n° 1510 CF : 2USN	dépenses et recettes
Pascal FRANCINEAU	gérant de restaurant	Yannick LE BERRE	économe	société n° 1510 CF : 2UCH, 2UDR, 2UOR, 2UTO, 2UGA	dépenses et recettes
Amar DEREARE	gestionnaire de stocks			société n° 1510 CF : 2UGA	dépenses et recettes
Stéphane BLANCHE	responsable de restaurant			société n° 1510 CF : 2UOR	dépenses et recettes

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
Françoise GUERIN	directeur général adjoint en charge des ressources humaines	Jean-François ROMANET-PERROUX	directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines	société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 1110 CF : C426	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances			sociétés n° 1120, 7010 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 2200 CF : tous	dépenses et recettes
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : • 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. • 2110, 2600, 2610, 2620, 2640, 2660, 2670, 2830, 2840, 2850 CF : tous	dépenses et recettes
Dominique RABILLER	directeur par intérim des formalités et de la taxe d'apprentissage	Tristan GILLOUARD	directeur de l'Apprentissage	société n° 2110 CF : tous	dépenses et recettes
Cécile ECALLE	directrice des relations internationales de la DGA ERF	Alexandre HOLLE	directeur adjoint	société n° 2040 CF : tous	dépenses et recettes
Christian CHENEL	directeur des admissions et concours			société n° 2150 CF : tous	dépenses et recettes
Lucie PAQUY	directrice de l'innovation pédagogique			société n° 2010 CF : 4A20, 4A21, 4A22, 4A24, 4A31	dépenses et recettes
Catherine DESJACQUES	directeur du développement			société n° 2010 CF : 4A26, 4A27, 4A29, 4A30	dépenses et recettes
Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support			société n° 2010 CF : 4A11, 4A12, 4A25, 4A90, 4A91	dépenses et recettes
écoles					
Jean MAIRESSE	directeur général de ESIEE	Pascal JACQUIN Rose AMMAR	secrétaire général responsable du service finances-achats	société n° 2300 CF : tous	dépenses et recettes
Olivier FRANÇAIS	directeur de la recherche ESIEE Paris			société n° 2300 CF : 4H60, 4H65	recettes
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage			Etab : 2530, CDR : 3U, CER : 4 U	

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support	société n° 2450 CF : tous	dépenses et recettes
Nathalie BERRIAT	directrice de GOBELINS	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale	société n° 2510 CF : tous	dépenses et recettes
		Pascale GINGUENÉ	directrice du développement et des relations entreprises	société n° 2510 CF : tous	recettes
Marie-France ZUMOFEN	directrice de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général	société n° 2520 CF : tous	dépenses et recettes
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	directeur adjoint FERRANDI Paris chargé de l'administration générale	société n° 2590 CF : tous	dépenses et recettes
		Alexandra LEPLATRE	responsable finances achats approvisionnements	société n° 2590 CF : tous	dépenses et recettes
		Marie-Hélène ROBERT-MOUTAWAKIL	directrice du développement pédagogique, des relations entreprises et des programmes pour adultes	société n° 2590 CF : 4021, 4022, 4042	recettes
		Laure DUBOIS IMBERY	directrice de l'apprentissage et de l'administration des formations	société n° 2590 CF : 4071, 4072, 4073, 4074	recettes
		Victor GERVASONI	directeur académique et enseignement supérieur de FERRANDI Paris	société n° 2590 CF : 4041, 4043, 4044	recettes
Laurent TRILLES	directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale	société n° 2580 CF : tous	dépenses et recettes
		Isabelle LE CORRE	directrice du Développement		
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, responsable de la maison de l'apprentissage LMA de Gennevilliers	Brigitte GRIMBERT	responsable du service moyens généraux	société n° 2920 CF : tous	dépenses et recettes
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences			société n° 2640 CF : tous	dépenses et recettes
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général	société n° 2670 CF : tous	dépenses et recettes
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale	société n° 2620 CF : tous	dépenses et recettes
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP DE VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général	société n° 2840 CF : tous	dépenses et recettes
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général	société n° 2600 CF : tous	dépenses et recettes
Éric DENOIX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général	sociétés n° 2660 CF : tous	dépenses et recettes
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LEMAIRE	secrétaire général	société n° 2850	dépenses et

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
		Sabrina FAINELLI	adjointe au secrétaire général en charge des finances	CF : tous	recettes
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	Caroline ROCANIÈRE	responsable administratif et financier	société n° 2610 CF : tous	dépenses et recettes

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020



Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-07-15-004

Décision de délégation de signature du président de la
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France - enseignement et formations

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1 - enseignement, recherche & formation

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à effet de signer les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique des directions et des écoles rattachées à la direction générale adjointe en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère.

En cas d'absence ou d'empêchement, Laurent TRILLES, directeur de l'enseignement, et Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoivent délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 2 - établissements d'enseignement

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions, pour signer :

- les décisions prises en application du règlement intérieur de leur établissement et des règlements pédagogiques régissant les formations,
- les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique de leur établissement, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère,
- les autorisations de domiciliation des associations créées à l'initiative des enseignants ou des étudiants,
- les conventions portant occupation temporaire des locaux d'une durée inférieure à 30 jours.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Jean MAIRESSE	directeur général d'ESIEE	Pascal JACQUIN	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage		
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support
Nathalie BERRIAT	directrice de Gobelins	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale
Marie-France ZUMOFEN	directrice de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Laure DUBOIS IMBERY	directrice de l'apprentissage et de l'administration des formations
		Grégoire AUZENAT	directeur adjoint FERRANDI Paris chargé de l'administration générale
		Marie-Hélène ROBERT-MOUTAWAKIL	directrice du développement pédagogique, des relations entreprises et des programmes pour adultes
		Yannick SERBOURCE	responsable des programmes – campus FERRANDI Jouy-en-Josas
		Victor GERVASONI	directeur académique et enseignement supérieur de FERRANDI Paris
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Eric DENOUX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN Stéphane LEMAIRE	directeur adjoint secrétaire général
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	Caroline ROCANIÈRE	responsable administratif et financier
Cécile ECALLE	directrice des relations internationales de la DGA ERF	Alexandre HOLLE	directeur adjoint

Article 3 - formations boissons alcooliques, hygiène alimentaire & création d'entreprise

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation :

1. spécifique sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures prévue à l'article R. 3332-4-1 du code de la santé publique,
2. en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres services et restauration de type rapide prévue à l'article D. 233-6 du code rural et de la pêche maritime,
3. à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre) :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		boissons alcooliques hygiène alimentaire création d'entreprise
		nom	Fonction	
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
		Denis DANG	Adjoint au directeur général délégué	
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental par intérim de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Pascal DEGEUSE	responsable administratif, financier et logistique	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE - GUIDIS	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Marie-Hélène ROBERT-MOUTAWAKIL	directrice du développement pédagogique, des relations entreprises et des programmes pour adultes	hygiène alimentaire et création d'entreprise
		Grégoire AUZENAT	directeur adjoint FERRANDI Paris chargé de l'administration générale	

Article 4 - apprentissage

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions, pour signer les contrats d'apprentissage et les conventions de financement y afférentes.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	Fonction
Nathalie BERRIAT	directrice de Gobelins	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	Caroline ROCANIÈRE	responsable administratif et financier
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général

Eric DENOUX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Laure Dubois-Imbery	directrice de l'apprentissage et de l'administration des formations
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage		
Laurent TRILLES	directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale
Jean MAIRESSE	directeur général d'ESIEE	Pascal JACQUIN	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LEMAIRE	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Marie-France ZUMOFEN	directrice de La Fabrique	Mathieu ROSTAING	secrétaire général

Article 5 - reçu libératoire du versement de la taxe d'apprentissage

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent à l'effet de signer les reçus libératoires du versement de la taxe d'apprentissage dans la limite de leurs attributions.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	Fonction
Nathalie BERRIAT	directrice de Gobelins	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	Caroline ROCANIÈRE	responsable administratif et financier
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général
Eric DENOUX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	directeur adjoint FERRANDI Paris chargé de l'administration générale
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage		
Laurent TRILLES	directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale

Jean MAIRESSE	directeur général d'ESIEE	Pascal JACQUIN	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LEMAIRE	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Marie-France ZUMOFEN	Directrice de La Fabrique	Mathieu ROSTAING	secrétaire général

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020



Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-07-15-001

Décision de délégation de signature du président de la
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France - mise en concurrence et appel à propositions

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les actes de candidature à des mises en concurrence et à des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés, sans limitation de montant des recettes prévisionnelles totales des opérations projetées.

En cas d'absence ou d'empêchement et sur proposition de ce dernier, Jacques GARAU, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies, des actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés.

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
chambres de commerce et d'industrie départementales		
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	< 150.000 € HT
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	< 150.000 € HT
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	< 150.000 € HT
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	< 150.000 € HT
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	< 150.000 € HT
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	< 150.000 € HT

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
directions générales et directions rattachées		
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service d'information et de représentation des entreprises	< 700.000 € HT
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	< 700.000 € HT
Eric DEWILDE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim	< 700.000 € HT
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge de l'enseignement de la recherche et de la formation En cas d'absence ou d'empêchement, Laurent TRILLES, directeur de l'enseignement ou Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoivent délégation de signature dans les mêmes conditions	< 700.000 € HT
Dominique RABILLER	directeur par intérim des formalités et de la taxe d'apprentissage	< 150.000 € HT
Cécile ECALLE	directrice des relations internationales de la DGA ERF	< 150.000 € HT
écoles		
Jean MAIRESSE	directeur général de l'ESIEE	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	< 150.000 € HT
Nathalie BERRIAT	directrice de GOBELINS	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	directeur du CFI	< 150.000 € HT
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	< 150.000 € HT
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences	< 150.000 € HT
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	< 150.000 € HT
Marie-France ZUMOFEN	directrice de LA FABRIQUE	< 150.000 € HT
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	< 150.000 € HT
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	< 150.000 € HT
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	< 150.000 € HT
Eric DENOUX	directeur de l'ESSYM	< 150.000 € HT
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN	< 150.000 € HT

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020



Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-07-15-002

DÉCISION de délégation de signature du président de la
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France - ressources humaines

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article L. 710-1 du code de commerce,
- vu l'article L. 711-8 du code de commerce,
- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le code du travail,
- vu le statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, de commerce et des métiers,
- vu le règlement intérieur du personnel de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,
- vu le dispositif d'accompagnement à l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse au régime général,
- vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

Décide :

Article 1

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement et à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale et des radiations des effectifs pour abandon de poste.

En cas d'absence ou d'empêchement sur proposition de ce dernier, Jacques GARAU, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 2

De donner délégation de signature à Françoise GUERIN, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, à l'effet de signer :

1. les décisions individuelles relatives au recrutement des collaborateurs permanents et contractuels, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école ainsi qu'au renouvellement des contrats à durée déterminée en cours de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école,

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France

Page 1 sur 5

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08

T. 01 55 65 75 26 (appel direct) - F. 01 55 65 74 09 - T. 0820 012 112 (0,12 euro/minute) - www.cci-paris-idf.fr

2. les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale et des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste,
3. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité,
4. les réquisitions des collaborateurs dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens,
5. les conventions de détachement ou de mise à disposition des personnels permanents ou contractuels,
6. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire,
7. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail de quelque nature que ce soit,
8. les décisions individuelles concernant le fonds social,
9. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage de quelque nature que ce soit,
10. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie,
11. les décisions portant admission à la retraite,
12. les décisions individuelles relatives à l'application durèglement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
13. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance,
14. les décisions relatives à la mise en place, aux modifications ainsi que celles pouvant résulter des changements de prestataires en matière de plan d'épargne entreprise, de plan d'épargne pour la retraite collectif, des régimes complémentaires de prévoyance et de remboursement de frais de santé, ainsi que de régime de retraite supplémentaire, les accords portant sur la mise en œuvre de la procédure de suppression de postes prévue aux articles 35-1 et suivants du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie.

En cas d'absence ou d'empêchement, Jean-François ROMANET-PERROUX, directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions pour l'ensemble des décisions visées aux points 1 à 13 ci-dessus.

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe,
- les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises

après avis de la commission paritaire régionale, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste et des décisions d'admission à la retraite,

- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service d'information et de représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA en charge du service d'information et de représentation des entreprises
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	Claudine DAGNET	directrice, adjointe au DGA en charge de la CCI international IDF
Eric DEWILDE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim		
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés et des apprentis et des stagiaires d'école,
- les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs des directions, établissements, écoles ou services rattachés à la direction dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la CPR, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste et des décisions d'admission à la retraite,
- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental par intérim de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des opérations
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL	directrice des opérations
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis		

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur des opérations
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	directrice des opérations
directions générales et directions rattachées			
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directrice de l'Inspection générale		
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
Richard BENAYOUN	directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BRÉVINION	directeur adjoint
Yann BARANGER	directeur des achats		
Claude COILLARD-CHABIR	directeur des affaires juridiques par intérim		
Jean-François MALLET	directeur du pilotage des systèmes d'information	Marie-Céline DORS	responsable du département pilotage et support de la filière
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux		
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Dominique RABILLER	directeur par intérim des formalités et de la taxe d'apprentissage	Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage
Cécile ECALLE	directrice des relations internationales de la DGA ERF	Alexandre HOLLE	directeur adjoint
Christian CHENEL	directeur des admissions et concours		
écoles			
Jean MAIRESSE	directeur général de l'ESIEE	Pascal JACQUIN	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur de la filière Bâtiment, Energie, Mobilité, Paysage		
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support
Nathalie BERRIAT	directrice de GOBELINS	Murielle CHEVALIER	secrétaire générale
Marie-France ZUMOFEN	directrice de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général
Laurent TRILLES	Directeur du CFI	Catherine GOUDOT	secrétaire générale
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, responsable de la maison de l'apprentissage		
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	directeur adjoint chargé de l'administration générale
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences		
Marie-France ZUMOFEN	directrice du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire générale
Véronique DAUBENFELD	directrice de SUP de VENTE	Laurent PERNA	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Éric DENOUX	directeur de l'ESSYM	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Laurent TRILLES	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN	directeur adjoint

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
		Stéphane LEMAIRE	secrétaire général
Bruno CAVEDONI	directeur de l'IFA CHAUVIN		

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020



Didier KLING

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie

IDF-2020-07-09-013

ARRÊTÉ N°2020-DRIEE-IdF-020
portant subdélégation de signature en matière
administrative



**ARRÊTÉ N°2020-DRIEE-IdF-020
portant subdélégation de signature en matière administrative**

**La directrice régionale et interdépartementale de l'environnement
et de l'énergie d'Île-de-France, par intérim**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

VU le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU l'arrêté du 22 septembre 2005 relatif à la réception des moteurs destinés à être installés sur les engins mobiles non routiers en ce qui concerne les émissions de gaz et de particules polluants ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU l'arrêté ministériel du 19 juin 2020 chargeant Mme Claire GRISEZ, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, des fonctions de directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France, par intérim, ;

VU l'arrêté préfectoral du 03 juillet 2020 IDF-2020-07-03-008 de M. le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Mme Claire GRISEZ, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, par intérim, en matière administrative.

ARRÊTE

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée à :

- M, Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Julien PELGE, secrétaire général par intérim de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, et dans la limite de leurs attributions, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions relevant des attributions de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (à l'exclusion des actes mentionnés à l'article 6 du présent arrêté), et en particulier de :

I – Réceptions par types des moteurs à combustion interne destinés à être installés sur des engins mobiles

Signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, les décisions concernant les réceptions par types des moteurs à combustion interne destinés à être installés sur des engins mobiles non routiers, à l'exception des moteurs destinés aux autorails, locomotives et bateaux de la navigation intérieure, ainsi que les dérogations prévues par l'article 5 de l'arrêté du 22 septembre 2005 susvisé

II - Avis et décision en Ile de France au titre de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (autorité environnementale) pour les projets

Signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France au titre de l'autorité administrative de l'Etat compétente en environnement :

- les accusés de réception, les courriers de demande de contribution et les avis rendus en Ile de France sur les projets conformément aux dispositions des articles R 122-1 à R 122-8 du code de l'environnement.
- les récépissés de dépôt, les courriers de demande de compléments, d'accusé de réception, de demande de contribution aux services experts, les décisions portant obligation ou non, d'élaborer une étude d'impact, les réponses aux recours administratifs préalables rendus dans le cadre de la procédure d'examen « au cas par cas » conformément aux dispositions de l'article R.122-3 du code de l'environnement.
- les accusés de réception et les courriers de demande de contribution sur les plans et programmes conformément aux articles R 122-17 à R 122-21 du code de l'environnement et sur les documents d'urbanisme conformément aux articles R 121-14 à R121-17 du code de l'urbanisme.

III – Missions liées à la fonction de délégué du bassin Seine-Normandie :

Saisir et convoquer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, le comité de gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie,

Signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, tous les arrêtés et décisions concernant le plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie et la fixation des limitations de pêche selon les modalités fixées par ledit plan de gestion,

Saisir le comité de bassin Seine-Normandie pour avis sur les projets de périmètres de schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les projets de schémas d'aménagement et de gestion des eaux et les projets de délimitation de zones vulnérables à la pollution par les nitrates.

Représenter, en application de l'article R212-30 du Code de l'environnement, le préfet coordonnateur du bassin Seine Normandie dans les Commissions locales de l'eau des SAGE du bassin.

Saisir, en application de l'article R 566-11 du Code de l'environnement, le comité de bassin pour avis sur les documents relatifs à la mise en œuvre de la Directive Inondation.

IV – Mission Interdépartementale Inter-services de l'eau et de la nature

Signer tous les actes ou décisions liés au fonctionnement et à la mise en œuvre des actions de la Mission Interdépartementale Inter-services de l'eau et de la nature de Paris et de la proche couronne

V – Audits énergétiques

Signer les courriers préalables aux mises en demeure et les mises en demeure elles-mêmes, de fournir les audits de performance énergétique auxquels sont soumis les obligés.

Ce dispositif fait partie des sanctions prévues à l'article L2334 du code de l'énergie.

VI – Territoires à Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV)

Suivi des conventions TEPCV et signature des certificats administratifs d'éligibilité des actions.

VII – Instruction des appels d'offre de la commission de régulation de l'Énergie (CRE)

Signer les certificats d'éligibilité du terrain d'implantation des appels d'offre de la CRE concernant le développement des installations de production d'énergie renouvelables, conformément aux dispositions des cahiers des charges des appels d'offre.

Signer les autorisations de modification technique ou des montages d'actionariat des projets lauréats conformément au cahier des charges des appels d'offre et des instructions ministérielles.

Signer les courriers de mise en demeure de communication des garanties financières d'exécution des projets lauréats, conformément aux cahiers des charges.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Julien PELGE, secrétaire général par intérim de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, et dans la limite de leurs attributions, tous arrêtés, décisions ou pièces relevant de la délégation de pouvoir consentie au préfet de la région d'Île-de-France en matière de gestion de certains personnels du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, par le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 et les arrêtés du 26 décembre 2019 susvisés

Article 3 : Sous réserve des dispositions de l'article 6 du présent arrêté, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- M. Julien PELGE, secrétaire général par intérim de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, et dans la limite de leurs attributions, l'accord préalable à la délivrance d'une autorisation d'installation d'une enseigne sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre.

Article 4 : Dans la limite de leurs attributions respectives, les subdélégations de signature mentionnées aux articles 1 et 3 ci-dessus seront également exercées par :

Pour les affaires relevant du point I de l'article 1e par :

- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, chef-adjoint du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Yves SCHOEFFNER, chef du pôle véhicules régional au service énergie, climat, véhicules,
- M. Jean-Luc PERCEVAL, Chargé de mission véhicule.

Pour les affaires relevant du point II de l'article 1e par :

- M. Alexandre LEONARDI, chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Félix BOILEVE, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Patrick POIRET, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Aurélie PAPES, adjointe au chef de pôle installations, équipements et réseaux à risques du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Marion RAFALOVITCH, adjointe au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Isabelle KAMIL, chef du service régional eau et milieux aquatiques,
- M. Laurent TELLECHEA, chef du service régional eau et milieux aquatiques,
- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, chef-adjoint du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Brigitte LOUBET, conseiller spécial énergie, service énergie, climat, véhicules,
- M. Enrique PORTOLA, chef du service développement durable des territoires et des entreprises,
- Mme Anastasia WOLFF, adjointe au chef de service développement durable des territoires et des entreprises,
- M. François BELBEZET, chef du pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires, service développement durable des territoires et des entreprises,
- M.
- M. Bertrand TALDIR, adjoint au chef du pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires, service développement durable des territoires et des entreprises,
- Mme Agnès COURET, chef de l'unité départementale de Paris,
- M. Guillaume BAILLY, chef de l'unité départementale de Seine et Marne,
- M. Henri KALTEMBACHER, chef de l'unité départementale des Yvelines,
- M. Laurent OLIVÉ, chef de l'unité départementale de l'Essonne,
- Mme Nadia HERBELOT, chef de l'unité départementale des Hauts de Seine,
- M. Olivier ASTIE, chef de l'unité départementale de Seine Saint Denis,
- M. Jean-Marie CHABANE, chef de l'unité départementale du Val de Marne,
- M. Alexis RAFA, chef de l'unité départementale du Val d'Oise.

Pour les affaires relevant du point III de l'article 1e, par :

- Mme Isabelle KAMIL, chef de la délégation de bassin Seine Normandie,
- Mme Caroline LAVALLART, adjointe de la chef de la délégation de bassin Seine Normandie.

Pour les affaires relevant du point IV de l'article 1e, par :

- Mme Isabelle KAMIL, chef du service de police de l'eau
- Mme Marine RENAUDIN, chef-adjoint du service de police de l'eau
- Mme Chloé CANUEL, chef de la cellule Paris Proche Couronne, service de Police de l'Eau.

Pour les affaires relevant du point V de l'article 1e, par :

- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, chef-adjoint du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Brigitte LOUBET, conseiller spécial énergie, service énergie, climat, véhicules.

Pour les affaires relevant du point VI de l'article 1e, par :

- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, chef-adjoint du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules.

Pour les affaires relevant du point VII de l'article 1e, par :

- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, chef-adjoint du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules.

Pour les affaires relevant de l'article 3, par :

- Mme Lucile RAMBAUD, chef du service nature, paysage et ressources,
- M. Robert SCHOEN, chef-adjoint du service nature, paysage et ressources.
- Mme Laurence RUVILLY, chef du pôle paysage et sites, service nature, paysage et ressources,
- Mme Avila TOURNY, adjointe de la chef du pôle paysage et sites, service nature, paysage et ressources,
- M. Stéphane LUCET, chef du pôle espaces et patrimoine naturels, service nature, paysage et ressources.

Article 5 : Dans la limite de ses attributions, la subdélégation de signature mentionnée à l'article 2 ci-dessus sera également exercée par :

- M. Julien PELGE, secrétaire général adjoint par intérim,
- Mme Martine SADA, chef du PGRH du secrétariat général.

Article 6 : – Sont exclus des délégations consenties aux articles 1 à 3 du présent arrêté :

- Les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- Les mémoires en défense présentés au nom de l'État à l'occasion des recours formés devant les juridictions administratives et nés de l'activité de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France, ou relevant de la délégation de pouvoir consentie au préfet de la région d'Île-de-France en matière de gestion de certains personnels du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement par le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié et les arrêtés du 26 décembre 2019 modifiés susvisés, sauf en ce qui concerne les procédures d'urgence prévues au livre V du code de justice administrative ;
- Les correspondances avec les parlementaires, les anciens ministres, les conseillers régionaux et départementaux, les présidents des associations de maires, la maire de Paris et les maires des communes chefs-lieux de département ;
- Les correspondances entrant dans le cadre de la négociation du contrat de plan État-région.

Par ailleurs, une copie de toutes correspondances avec les autres élus, maires, conseillers municipaux ainsi que de celles concernant le contrôle de légalité et les mémoires produits dans le cadre des procédures d'urgence susmentionnées, sera simultanément adressée au préfet de la région d'Île-de-France.

Article 7 : - L'arrêté 2020-DRIEE-IdF-01 du 21 janvier 2020 portant subdélégation de signature en matière de mesures administratives est abrogé.

Article 8 : - Le Secrétaire général de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France

Fait à Vincennes, le 9 juillet 2020

Pour le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de
Paris, et par délégation,

La directrice régionale et interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie d'Île de France,
par interim

signé

Claire GRISEZ